

Eoliennes du Trèfle
RCS Amiens n° 798 007 910
29 rue des Trois Cailloux
80000 Amiens

Téléphone : +33 (0)3 22 80 01 64
FAX : +33 (0)3 22 72 61 84

Mme Aurélie MOUVEAU
Inspecteur de l'environnement
Unité Départementale du Hainaut
DREAL Hauts-de-France
Zone d'activités de l'aérodrome BP 40137
59303 Valenciennes Cedex

Amiens, le 25 janvier 2017

Objet : Éléments complémentaires pour l'instruction du dossier de demande d'Autorisation Unique du parc « Eoliennes du Trèfle », sur la commune de Thézy-Glimont (80) – Éoliennes E1, E2, E3, E4, E5 et E6, et postes de livraison PDL1 et PDL2.

Madame Mouveau,

Suite à votre demande, formulée par téléphone en date du vendredi 20 janvier 2017, vous trouverez ci-joints les éléments complémentaires, nécessaires à l'instruction du projet de parc « Eoliennes du Trèfle », soit :

- Une seconde version du résumé non technique de l'étude de dangers, datant de janvier 2017, qui annule et remplace la version de mars 2016, déposée le 23 mars 2016 ;
- Une carte illustrant la zone de sécurité relative au ball-trap, datant de janvier 2017, qui annule et remplace la carte présentée page 102 de l'étude de dangers de janvier 2017 ;
- Une note de synthèse reprenant d'une part les enjeux relatifs au busard Saint-Martin et les impacts définis par le bureau d'études Alise Environnement pour le projet éolien du Trèfle, et d'autre part, récapitulant les distances entre les aérogénérateurs et les boisements les plus proches.

Suite à notre conversation téléphonique en date du mardi 24 janvier 2017, je vous confirme que nous sommes ouverts à toutes autres propositions de mesures de compensation et/ou d'accompagnement écologiques (notamment au regard des enjeux relatifs au busard Saint-Martin et aux chiroptères) et/ou paysagères, en complément de ce que nous avons déjà proposé. Nous sommes disposés à mettre en œuvre toutes les démarches nécessaires afin d'assurer la faisabilité et la pérennité de ces dernières.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information. Je vous prie d'agréer Madame, mes sincères salutations.



Fanny CHEF
Responsable de projets

Pièces jointes :

- Résumé non technique de l'étude de dangers, version de janvier 2017
- Carte illustrant la zone de sécurité relative au ball-trap
- Note de synthèse concernant le busard Saint-Martin et les distance entre les aérogénérateurs et les boisements